

GRAND PRIX DE CHIBERTA

Du 4 Juillet au 7 juillet 2013

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales de la ffgolf. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs Français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la ffgolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf qui, pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par leurs clubs au plus tard le **17/06/13** faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

Simple Stroke Play / 72 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement en brut sur l'addition des 4 tours. Le nombre de joueurs qualifiés pour jouer les 36 derniers trous sera de 90 plus les ex-æquo. Voir la répartition sur le tableau ci-dessous.

⇒ **1^{ère} série Messieurs** (Grand Prix de catégorie 4 en 2012) et comprenant **120 joueurs au maximum** qui seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de catégorie Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans, titulaire de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreront pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index qui seront de toute façon **≤ à 3.4**.

⇒ **1^{ère} série Dames** (Grand Prix de catégorie 4 en 2012) et comprenant **36 joueuses au minimum** qui seront retenues en privilégiant d'abord les joueurs de catégorie Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans, titulaire de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreront pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus : Index **≤ 6.4**

⇒ **Les départs** se feront en principe des **trous n° 1 et n°10** et pour le **1^{er} tour** dans l'ordre croissant des Index. Les départs seront croisés pour le **2^{ème}** tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires. Les départs des tours suivant se feront du 1 et dans l'ordre inverse des résultats.

Note 1 : la Ligue d'Aquitaine disposera de 13 wild-cards (incluses dans les 156 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue d'Aquitaine pourra céder tout ou partie de ces WC au Golf organisateur. **La 14^{ème} et la 15^{ème} wild-card seront réservées au gagnant et à la gagnante du Trophée qui se joue quelques jours avant.**

Note 2 : l'ordre du mérite pris en compte sera celui au **17/06** et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du **17/06**. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

III – DURÉE DE L'ÉPREUVE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Ci-dessous est indiqué le programme prévisionnel. Le nombre de joueuses et de joueurs indiqués pour chaque tour est un nombre maximum.

		Mercredi 03/07	Jeudi 04/07	Vendredi 05/07	Samedi 06/07	Dimanche 07/07
			1^{er} tour	2^{ème} tour	3^{ème} tour	4^{ème} tour
GRANDS PRIX	Hommes	<i>Entrainement</i>	120	120	68	68
	Dames	<i>Entrainement</i>	36	36	22	22

IV - DEPARTAGE

⇒ A l'issue des 4 tours, en cas d'égalité pour la **première place en brut**, le départage se fera en **play-off « trou par trou »**. Le play-off se jouera en principe après l'arrivée du dernier joueur de l'épreuve concernée.

⇒ **Dans tous les autres cas**, le départage se fera au meilleur des 18, 9, 6, 3 et enfin dernier trou, puis, si l'égalité subsiste toujours, trou par trou en remontant.

⇒ De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui des play off mort « trou par trou » dans le cas où les play off ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

V – ENGAGEMENTS

⇒ **Les engagements sont à adresser à partir du 1^{er} Avril 2013 et avant le 17 juin 2013 par écrit au golf de Chiberta**. Aucun engagement par téléphone, fax ou email ne sera pris en considération sans le règlement.

⇒ **Les inscriptions seront mises en réserve jusqu'à la clôture le 17/06 à minuit**. Dans le cas où le 22/06, les joueurs ne rentreraient pas dans le champ (voir § II), les droits d'inscriptions leur seront restitués.

⇒ **Les inscriptions ne sont recevables** que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, adresse, index, n° de licence, n° de portable et incluent les droits d'inscriptions**.

⇒ Pour les joueurs et joueuses du Grand Prix l'entraînement est prévu le **mercredi 3 juillet sur réservation des départs auprès du Golf de Chiberta (05 59 52 51 10)**.

VI – DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

- ⇒ **120 €** pour les adultes,
- ⇒ **60 €** pour les jeunes nés entre 1988 et 1994 (25 ans et moins)
- ⇒ **30 €** pour les jeunes nés en 1995 et après (18 ans et moins),

VII – ENREGISTREMENT DU GRAND PRIX

Tous les joueurs et joueuses inscrits au Grand Prix devront se faire enregistrer avant le 1^{er} tour de leur épreuve en se présentant à l'accueil du Golf au plus tard la veille du 1^{er} tour à 13H. Tout joueur inscrit qui ne se sera pas enregistré dans les délais, sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente.

VIII – TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Blue jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggy's sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. *Le port des chaussures à clous leur est interdit*, ce qui pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

IX – FORFAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout **forfait devra être notifié au Comité de l'Epreuve par écrit** au plus tard **3 jours** plein avant le 1^{er} tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un **abandon au cours d'un tour conventionnel** ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

X – PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série recevront un prix le Dimanche 07 juillet 2013. Le vainqueur en brut de chaque série verra son nom gravé sur la coupe challenge.

XI – HEURES DE DÉPART

Les départs se feront en principe des départs n° 1 et 10 et pour le 1^{er} tour dans l'ordre croissant des Index. Les départs seront croisés pour le 2^{ème} tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires. Les départs du 3^{ème} et 4^{ème} tour se feront du 1 et dans l'ordre inverse des résultats.

Les horaires de départ seront communiqués **la veille de chaque tour vers 19H00 au Golf de Chiberta et sur le site internet**. Tout joueur devra se présenter prêt à jouer à son heure de départ prévue. **En cas de retard au départ, les conditions de la note à la règle 6.3 seront applicables.**

XII – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés :

Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée.

Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

XIV – CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vademecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

XV – COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou sur un nombre de jours inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

XVII – TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**
